

Construisez votre avenir de designer entrepreneur

**Formation
professionnelle
continue
pour les designers**

Protection des œuvres de design
Droits d'auteur
Propriété intellectuelle
Propriété industrielle
Propriété littéraire et artistique
Valeur ajoutée du design
Tarification du design
Prix de journée
Point mort financier
Contrats de cession de droits
Statuts professionnels
Obligations sociales et fiscales
Responsabilité du designer
Garanties et assurances
Marchés publics de design
Gestion, comptabilité
Conseil
Coaching



Formations recommandées par l'Alliance France Design



Les **formations ouvertes à tous**, avec ou sans financement par un organisme (OPCO, Pôle-Emploi, ...) *Formations dispensées exclusivement en français*

Ces formations sont commercialisées via le site **EventBrite.fr** pour les personnes ne disposant pas de prise en charge financière par un organisme payeur* de leur formation professionnelle continue.

Retrouvez toutes les formations accessibles via cette URL simplifiée :
<https://urlz.fr/bZDZ>



Pour les stagiaires disposant d'une prise en charge du financement de leur formation, reportez-vous aux informations pratiques en page 14 et au bulletin d'inscription en page 15 de ce document.

* OPérateur de COmpétence (OPCO), Pôle-Emploi, employeur

Designer micro-entrepreneur ; des changements s'imposent pour vivre vraiment de votre métier

Comprendre comment faire du design une activité rentable en respectant les règles et les lois

6 demies journées / 24h
ou 3 jours / 24h

Tarif micro-entrepreneur individuel 660 € HT

Tarif de référence 1260 € HT (possibilité en intra-entreprise)

Demandez la prise en charge de votre formation par votre OPérateur de COmpétences (OPCO)

OBJECTIFS

- Comprendre comment organiser son activité de designer en connaissant les différents statuts
- Obtenir un meilleur revenu et devenir plus compétitif
- Savoir déclarer son activité et changer de statut
- Comparer les bénéfices attendus avec son statut actuel du designer

PUBLIC CONCERNÉ

Designers indépendants (graphique, packaging, interactif, motion...) ou designers salariés désirant devenir free-lance.

PRÉ-REQUIS

Justifier d'une activité ou d'études de design.

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

Quiz et évaluation en amont de la formation ; présentiel pour la durée de la formation ; validation des acquis après la formation (voir modalités page 14). Alternance de théorie (gestion sociale et fiscale) et de pratique individuelle ou en petits groupes grâce à de nombreux exercices pratiques. Possibilité de travailler sur les cas pratiques des apprenants.

EVALUATION DU STAGIAIRE

Reportez-vous au paragraphe traitant ce sujet en page 14 de ce document

PROFIL DU FORMATEUR

Christophe Lemaire est designer indépendant ayant plus de 4 ans d'expérience en enseignement. Il est administrateur de l'Alliance France Design depuis 2013, en charge de la formation continue.

ATTESTATION DE FORMATION

A l'issue de l'action de formation, le stagiaire qui a suivi toute la formation reçoit une attestation de fin de formation.

Programmation de la formation pour 2020		
21, 22, 23	septembre*	2020
annulé	novembre	2020
2, 3, 4, 9, 10, 11	décembre	2020

LIEU DE LA FORMATION

*AFD c/o Maison des photographes, 11 rue de Belzunce 75010 Paris.

A distance par Zoom, sous la forme de réunion, permettant à chacun d'intervenir, de prendre la parole et de partager son écran.

ACCÈS

Métro Poissonnière, Gare du Nord ou Barbès Rochechouard

PROGRAMME

Appréhender globalement et en détail le marché du design pour trouver un positionnement unique

- Structurer votre vision de votre métier, de votre marché
- Réussir à franchir les étapes pour vivre de votre activité de designer
- Comprendre les bénéfices de la différenciation et la source de valeur ajoutée du design

Comprendre comment organiser votre activité de designer en connaissant les différents statuts

- Exercer le métier de designer : les différents statuts, leur combinaison et leurs avantages respectifs
- Comparer les revenus, les impôts, les droits, les garanties, les prestations et les cotisations sociales, entre statuts
- Identifier les différentes formes d'activité de designer en société et savoir créer une société
- Combiner plusieurs statuts pour gérer l'ensemble des activités du designer

MISE EN SITUATION (TRAVAIL EN BINÔME)

Inspirer confiance et être responsable

- Inspirer confiance aux clients, et aux créanciers
- Travailler en indépendant, c'est aussi engager sa responsabilité... et son patrimoine : quelles sont les solutions pour l'éviter
- Construire son plan individuel de protection sociale et RC Pro :
 - prendre conscience des risques professionnels encourus par le designer
 - quelles sont les offres assurantielles existantes, sont-elles déductibles, sous quelles conditions, que garantissent-elles ?

Protéger ses créations et percevoir des droits d'auteur

- Encadrer ses commandes avec des documents juridiquement sûrs
- Protéger juridiquement ses œuvres existantes
- Comprendre, justifier et exploiter les droits d'auteur
- Connaître les sociétés d'auteur

Obtenir un meilleur revenu et devenir plus compétitif

- Calculer une tarification juste et rémunératrice
- Découvrir les outils de tarification existants pour les designers
- Analyser son point d'équilibre financier en fonction de ses charges
- Calculer un prix de journée
- Comparer le seuil de rentabilité et le seuil de confiance pour les clients et les fournisseurs

EXERCICES SIMULATION SELON PLUSIEURS SITUATIONS

Savoir déclarer son activité et changer de statut

- Organiser son activité, s'enregistrer comme professionnel auprès des organismes ou être capable de changer de statut social ou fiscal

ETUDE DE CAS

Comparer les bénéfices attendus avec son statut actuel de designer

- Évaluer les gains financiers pour le designer

PLAN D'ACTION PERSONNEL



Formation recommandée par l'Alliance France Design



Tél. : 06 13 23 53 89 - christophe@consiliom.design - déclaration d'activité enregistrée sous le numéro 11755995675 auprès du préfet de région d'Île-de-France

Révision 11/2020

Débuter comme designer indépendant

Quatre modules d'une demi-journée regroupés sur deux jours pour disposer des compétences d'entrepreneur nécessaires à une pratique sereine du métier de designer

4 demies journées / 16h
ou 2 jours / 16h

Tarif OPCO
Tarif de référence

560 € HT
840 € HT (possibilité en intra-entreprise)

Demandez la prise en charge de votre formation par votre OPérateur de COmpétences (OPCO)

OBJECTIFS

- Apprendre à différencier les statuts professionnels d'activité avec leurs avantages sociaux et fiscaux.
- Développer un argumentaire permettant de valoriser ses droits d'auteurs et apportant au client la sécurité juridique vis à vis de la propriété intellectuelle sur les œuvres.
- Calculer une tarification juste et rémunératrice prenant en compte le temps passé à créer l'œuvre et l'exploitation par le client.

PUBLIC CONCERNÉ

Designers débutants quel que soit la spécialité (graphique, packaging, interactif, motion...) ou designers salariés désirant devenir free-lance.

PRÉ-REQUIS

Pouvoir justifier d'études de design.

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

Questionnaire en amont de la formation ; présentiel pour la durée de la formation ; validation des acquis après la formation (voir modalités page 14). Alternance de théorie et de pratique individuelle ou en petits groupes grâce à de nombreux exercices pratiques.

EVALUATION DU STAGIAIRE

Reportez-vous au paragraphe traitant ce sujet en page 14 de ce document

PROFIL DU FORMATEUR

Christophe Lemaire est designer indépendant ayant plus de 4 ans d'expérience en enseignement. Il est administrateur de l'Alliance France Design depuis 2013, en charge de la formation continue.

ATTESTATION DE FORMATION

A l'issue de l'action de formation, le stagiaire qui a suivi toute la formation reçoit une attestation de fin de formation.

LIEU DE LA FORMATION

*AFD c/o Maison des photographes, 11 rue de Belzunce 75010 Paris.

A distance par Zoom, sous la forme de réunion, permettant à chacun d'intervenir, de prendre la parole et de partager son écran.

ACCÈS

Métro Poissonnière, Gare du Nord ou Barbès Rochechouard

PROGRAMME

En fonction de votre métier de designer, savoir organiser votre activité professionnelle d'entrepreneur

- Exercer le métier de designer : les différents statuts sociaux, leur combinaison et leurs avantages respectifs
- Comparer les revenus, les impôts, les droits, les garanties, les prestations et les cotisations sociales, entre statuts sociaux
- Comprendre la complémentarité entre les différentes formes d'activité de designer en société et les autres statuts
- Combiner plusieurs statuts pour gérer l'ensemble des activités du designer

MISE EN SITUATION (TRAVAIL EN BINÔME)

Protéger ses créations et percevoir des droits d'auteur

- Encadrer ses commandes avec des documents juridiquement sûrs
- Protéger juridiquement ses œuvres existantes, son processus de création, obtenir des certificats de dépôt et des dates certaines
- Comprendre, justifier et exploiter les droits d'auteur
- Savoir expliquer la valeur ajoutée du design
- Connaître les Organismes de Gestion Collectifs ou sociétés d'auteur

Facturer au juste prix et devenir plus compétitif

- Calculer une tarification juste et rémunératrice
- Découvrir les outils de tarification existants pour les designers
- Analyser son point d'équilibre financier en fonction de ses charges personnelles et professionnelles
- Calculer un prix de journée
- Comparer le seuil de rentabilité et le seuil de confiance pour les clients et les fournisseurs

EXERCICES SIMULATION SELON PLUSIEURS SITUATIONS

Programmation de la formation pour 2020

-	janvier	2020
-	février	2020
-	mars	2020
-	avril	2020
-	mai	2020
25, 26	juin	2020
4 et 5	juillet (le week-end)*	2020
-	août	2020
3, 4	septembre*	2020
annulé	octobre (le week-end)	2020
3, 4, 9, 10	novembre	2020
5, 6, 12, 13	décembre (le week-end)	2020



Formation recommandée par l'Alliance France Design



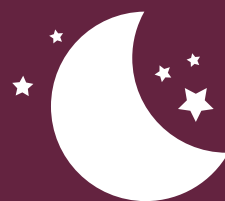
Tél. : 06 13 23 53 89 - christophe@consilium.design - déclaration d'activité enregistrée sous le numéro 11755995675 auprès du préfet de région d'Ile-de-France

Révision 11/2020

Les fondamentaux du designer indépendant

Atelier 1- Les statuts professionnels

Modules dispensés en soirée pour disposer des compétences d'entrepreneur nécessaires à une pratique sereine du métier de designer



3 heures

Tarif OPCO

95 € HT

Horaire **19h à 22h**

Tarif de référence

110 € HT

Demandez la prise en charge de votre formation par votre OPérateur de COmpétences (OPCO)

OBJECTIFS

- Apprendre à différencier les statuts professionnels d'activité avec leurs avantages sociaux et fiscaux.

PUBLIC CONCERNÉ

Designers débutants quel que soit la spécialité (graphique, packaging, interactif, motion...) ou designers salariés désirant devenir free-lance.

PRÉ-REQUIS

Pouvoir justifier d'études de design.

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

Questionnaire en amont de la formation ; présentiel pour la durée de la formation ; validation des acquis après la formation (voir modalités page 14). Alternance de théorie et de pratique individuelle ou en petits groupes grâce à de nombreux exercices pratiques.

EVALUATION DU STAGIAIRE

Reportez-vous au paragraphe traitant ce sujet en page 14 de ce document

PROFIL DU FORMATEUR

Christophe Lemaire est designer indépendant ayant plus de 4 ans d'expérience en enseignement. Il est administrateur de l'Alliance France Design depuis 2013, en charge de la formation continue.

ATTESTATION DE FORMATION

A l'issue de l'action de formation, le stagiaire qui a suivi toute la formation reçoit une attestation de fin de formation.

LIEU DE LA FORMATION

*AFD c/o Maison des photographes, 11 rue de Belzunce 75010 Paris.

A distance par Zoom, sous la forme de réunion, permettant à chacun d'intervenir, de prendre la parole et de partager son écran.

HORAIRES EN SOIRÉE

De 19h à 22h

Ouverture des portes à partir de 18h30.

Merci d'arriver sur place avant le début de la formation afin de vous enregistrer et de ne pas gêner les autres stagiaires.

ACCÈS

Métro Poissonnière, Gare du Nord ou Barbès Rochechouard

PROGRAMME

En fonction de votre métier de designer, savoir organiser votre activité professionnelle d'entrepreneur

- Exercer le métier de designer : les différents statuts sociaux, leur combinaison et leurs avantages respectifs
- Comparer les revenus, les impôts, les droits, les garanties, les prestations et les cotisations sociales, entre statuts sociaux
- Comprendre la complémentarité entre les différentes formes d'activité de designer en société et les autres statuts
- Combiner plusieurs statuts pour gérer l'ensemble des activités du designer

MISE EN SITUATION (TRAVAIL EN BINÔME)

Programmation de la formation pour 2020

-	janvier	2020
-	février	2020
-	mars	2020
-	avril	2020
-	mai	2020
25	juin	2020
-	juillet	2020
-	août	2020
3	septembre	2020
7	octobre	2020
3	novembre	2020
9	décembre	2020



Formation recommandée par l'Alliance France Design



Tél. : 06 13 23 53 89 - christophe@consilium.design - déclaration d'activité enregistrée sous le numéro 11755995675 auprès du préfet de région d'Ile-de-France

Révision 11/2020

Les fondamentaux du designer indépendant

Atelier 2- La valorisation de la propriété intellectuelle



Modules dispensés en soirée pour disposer des compétences d'entrepreneur nécessaires à une pratique sereine du métier de designer

3 heures

Tarif OPCO

95 € HT

Horaire **19h à 22h**

Tarif de référence

110 € HT

Demandez la prise en charge de votre formation par votre OPérateur de COmpétences (OPCO)

OBJECTIFS

- Développer un argumentaire permettant de valoriser ses droits d'auteurs et apportant au client la sécurité juridique vis à vis de la propriété intellectuelle sur les œuvres.

PUBLIC CONCERNÉ

Designers débutants quel que soit la spécialité (graphique, packaging, interactif, motion...) ou designers salariés désirant devenir free-lance.

PRÉ-REQUIS

Pouvoir justifier d'études de design.

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

Questionnaire en amont de la formation ; présentiel pour la durée de la formation ; validation des acquis après la formation (voir modalités page 14). Alternance de théorie et de pratique individuelle ou en petits groupes grâce à de nombreux exercices pratiques.

EVALUATION DU STAGIAIRE

Reportez-vous au paragraphe traitant ce sujet en page 14 de ce document

PROFIL DU FORMATEUR

Christophe Lemaire est designer indépendant ayant plus de 4 ans d'expérience en enseignement. Il est administrateur de l'Alliance France Design depuis 2013, en charge de la formation continue.

ATTESTATION DE FORMATION

A l'issue de l'action de formation, le stagiaire qui a suivi toute la formation reçoit une attestation de fin de formation.

LIEU DE LA FORMATION

*AFD c/o Maison des photographes, 11 rue de Belzunce 75010 Paris.
A distance par Zoom, sous la forme de réunion, permettant à chacun d'intervenir, de prendre la parole et de partager son écran.

HORAIRES EN SOIRÉE

De 19h à 22h

Ouverture des portes à partir de 18h30.

Merci d'arriver sur place avant le début de la formation afin de vous enregistrer et de ne pas gêner les autres stagiaires.

ACCÈS

Métro Poissonnière, Gare du Nord ou Barbès Rochechouard

PROGRAMME

Protéger ses créations et percevoir des droits d'auteur

- Encadrer ses commandes avec des documents juridiquement sûrs
- Protéger juridiquement ses œuvres existantes, son processus de création, obtenir des certificats de dépôt et des dates certaines
- Comprendre, justifier et exploiter les droits d'auteur
- Savoir expliquer la valeur ajoutée du design
- Connaître les Organismes de Gestion Collectifs ou sociétés d'auteur

Programmation de la formation pour 2020

-	janvier	2020
-	février	2020
-	mars	2020
-	avril	2020
-	mai	2020
26	juin	2020
-	juillet	2020
-	août	2020
4	septembre	2020
8	octobre	2020
4	novembre	2020
10	décembre	2020



Formation recommandée par l'Alliance France Design



Tél. : 06 13 23 53 89 - christophe@consiliom.design - déclaration d'activité enregistrée sous le numéro 11755995675 auprès du préfet de région d'Île-de-France

Révision 11/2020

Les fondamentaux du designer indépendant

Atelier 3- La tarification du design



Modules dispensés en soirée pour disposer des compétences d'entrepreneur nécessaires à une pratique sereine du métier de designer

3 heures

Tarif OPCO
Tarif de référence

95 € HT
110 € HT

Horaire **19h à 22h**

Demandez la prise en charge de votre formation par votre OPérateur de COmpétences (OPCO)

OBJECTIFS

- Calculer une tarification juste et rémunératrice prenant en compte le temps passé à créer l'œuvre et l'exploitation par le client.

PUBLIC CONCERNÉ

Designers débutants quel que soit la spécialité (graphique, packaging, interactif, motion...) ou designers salariés désirant devenir free-lance.

PRÉ-REQUIS

Pouvoir justifier d'études de design.

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

Questionnaire en amont de la formation ; présentiel pour la durée de la formation ; validation des acquis après la formation (voir modalités page 14). Alternance de théorie et de pratique individuelle ou en petits groupes grâce à de nombreux exercices pratiques.

EVALUATION DU STAGIAIRE

Reportez-vous au paragraphe traitant ce sujet en page 14 de ce document

PROFIL DU FORMATEUR

Christophe Lemaire est designer indépendant ayant plus de 4 ans d'expérience en enseignement. Il est administrateur de l'Alliance France Design depuis 2013, en charge de la formation continue.

ATTESTATION DE FORMATION

A l'issue de l'action de formation, le stagiaire qui a suivi toute la formation reçoit une attestation de fin de formation.

LIEU DE LA FORMATION

*AFD c/o Maison des photographes, 11 rue de Belzunce 75010 Paris.

A distance par Zoom, sous la forme de réunion, permettant à chacun d'intervenir, de prendre la parole et de partager son écran.

HORAIRES EN SOIRÉE

De 19h à 22h

Ouverture des portes à partir de 18h30.

Merci d'arriver sur place avant le début de la formation afin de vous enregistrer et de ne pas gêner les autres stagiaires.

ACCÈS

Métro Poissonnière, Gare du Nord ou Barbès Rochechouard

PROGRAMME

Facturer au juste prix et devenir plus compétitif

- Calculer une tarification juste et rémunératrice
- Découvrir les outils de tarification existants pour les designers
- Analyser son point d'équilibre financier en fonction de ses charges personnelles et professionnelles
- Calculer un prix de journée
- Comparer le seuil de rentabilité et le seuil de confiance pour les clients et les fournisseurs

EXERCICES SIMULATION SELON PLUSIEURS SITUATIONS

Programmation de la formation pour 2020

-	janvier	2020
-	février	2020
-	mars	2020
-	avril	2020
-	mai	2020
29	juin	2020
-	juillet	2020
-	août	2020
7	septembre	2020
9	octobre	2020
5	novembre	2020
11	décembre	2020



Formation recommandée par l'Alliance France Design



Tél. : 06 13 23 53 89 - christophe@consilium.design - déclaration d'activité enregistrée sous le numéro 11755995675 auprès du préfet de région d'Ile-de-France

Révision 11/2020

Les **formations expertes**

Pour les dispositions concernant le financement de votre formation, reportez-vous aux « Informations pratiques » en page 14 de ce document.

Les fondamentaux du designer pour améliorer votre performance et votre réussite

Comprendre que le positionnement et la recherche de clients sont indispensables

8 demies journées / 30h
ou 4 jours / 30h

Tarif prise en charge 100% OPCO
Tarif de référence

1 050 € HT
1 760 € HT (possibilité en intra-entreprise)

Demandez la prise en charge de votre formation par votre OPérateur de COmpétences (OPCO)

OBJECTIFS

- Trouver son positionnement juste sur le marché du design, envisager de se spécialiser et constituer son offre commerciale.
- Savoir faire le choix de son statut d'exercice professionnel, d'une combinaison de statuts lorsque cela est nécessaire
- Connaître les grands principes de droit en propriété intellectuelle pour pouvoir les expliquer au client
- Valoriser ses créations et disposer d'arguments pour vendre mieux et plus cher
- Identifier et utiliser les outils de protection de la propriété intellectuelle et de propriété industrielle
- Concevoir et mettre en place des indicateurs de valeur ajoutée (VA) du design
- Se sentir à l'aise dans une situation commerciale. Savoir se présenter, structurer son discours, obtenir des réponses essentielles à la relation commerciale

PUBLIC CONCERNÉ

Designers en activité ou en devenir quel que soit le statut (indépendant, salarié, artiste-auteur, chef d'entreprise, demandeur d'emploi, étudiants en fin de cycle...).

PRÉ-REQUIS

Justifier d'une activité de designer

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

Quiz et évaluation en amont de la formation ; présentiel/à distance pour la durée de la formation ; validation des acquis après la formation (voir modalités page 14). Alternance de théorie et de pratique individuelle ou en petits groupes grâce à de nombreux exercices pratiques. *Possibilité de travailler sur les cas pratiques des apprenants.*

EVALUATION DU STAGIAIRE

Reportez-vous au paragraphe traitant ce sujet en page 14 de ce document

PROFIL DU FORMATEUR

Christophe Lemaire est designer indépendant ayant plus de 4 ans d'expérience en enseignement. Il est administrateur de l'Alliance France Design depuis 2013, en charge de la formation continue.

ATTESTATION DE FORMATION

A l'issue de l'action de formation, le stagiaire qui a suivi toute la formation reçoit une attestation de fin de formation.

PROGRAMME

Jour 1 / La position d'entrepreneur

- Comprendre comment choisir son statut social et fiscal d'exercice professionnel, et/ou opter pour l'activité en société
- Arbitrer en terme de protection sociale
- Évaluer les coûts et les garanties par statut social
- Identifier les besoins d'activité en société et savoir accéder aux ressources et conseils nécessaires pour créer une société
- Combiner plusieurs statuts pour gérer l'ensemble des activités du designer

EXERCICE SUR LES OBJECTIFS ET LES VALEURS, ORGANISATION, PRIX DE VENTE, POINT MORT FINANCIER, PLAN DE TRÉSORERIE

Jour 2 / L'action commerciale et le marketing

- Identifier le marché du design en France, par spécialité
- Reconnaître le besoin de positionnement du designer, spécialisé ou pas, expert ou généraliste
- Comprendre les bénéfices de la différenciation
- Écrire sa vision du marché et sa proposition de vente
- Formaliser et suivre ses objectifs grâce à des outils simples et adaptés aux designers

EXERCICE POSITIONNEMENT, DIFFÉRENCIATION, PUV, PITCH

Jour 3 / La création de valeur du design et la protection des œuvres

- Savoir argumenter sur la création de valeur ajoutée pour le client
- Mettre en place des indicateurs de création de valeur avec le client
- Construire les règles de sa tarification, évaluer les droits d'auteur
- Découvrir et savoir utiliser les outils de tarification existants pour les designers
- Comprendre la propriété intellectuelle, différencier la propriété littéraire et artistique de la propriété industrielle
- Utiliser les outils de protection des œuvres de design
- Encadrer ses commandes avec des documents juridiquement sûrs
- Protéger juridiquement ses œuvres existantes ou anciennes
- Comprendre, justifier et exploiter les droits d'auteur
- Connaître les Organismes de Gestion Collective (OGC), ou sociétés d'auteur, de la branche du design

JEU DE RÔLE DROITS D'AUTEUR, EXERCICE CRÉATION DE VALEUR EN DESIGN

Jour 4 / La relation client

- Analyser le comportement du client et son propre comportement dans la relation commerciale
- Évaluer les besoins du client, valider l'approche du designer avec assertivité
- Comprendre la recherche de confiance et d'expertise du client dans la relation commerciale
- Employer la méthode SPIN pour gérer l'entretien commercial
- Écrire le traitement des objections le plus souvent rencontrées par le stagiaire
- Construire les conditions de la confiance dans la relation commerciale
- Convaincre en entretien de vente et en public

EXERCICE SUR LA PSYCHOLOGIE DU CLIENT, LE COMPORTEMENT, LA MÉTHODE DE VENTE

Programmation de la formation pour 2020

-	juin / juillet	2020
-	août	2020
14, 15, 24, 25	septembre*	2020
-	octobre	2020
5, 6, 12, 13, 16, 17, 19, 20	novembre	2020
1, 2, 9, 10, 14, 15, 17, 18	décembre	2020

LIEU DE LA FORMATION

*AFD c/o Maison des photographes, 11 rue de Belzunce 75010 Paris.

A distance par Zoom, sous la forme de réunion, permettant à chacun d'intervenir, de prendre la parole et de partager son écran.

ACCÈS

Métro Poissonnière, Gare du Nord ou Barbès Rochechouard

Formation recommandée par l'Alliance France Design



Protection juridique des œuvres de design et droits d'auteur

Comprendre tous les principes pour protéger ses œuvres de design et protéger juridiquement ses droits d'auteur

4 demies journées / 15h
ou 2 jours / 15h

Tarif prise en charge 100% OPCO
Tarif de référence

525 € HT
880 € HT (possibilité en intra-entreprise)

Demandez la prise en charge de votre formation par votre OPérateur de COmpétences (OPCO)

OBJECTIFS

- Connaître les grands principes de droit en propriété intellectuelle
- Identifier et utiliser les outils de protection de la propriété intellectuelle et de propriété industrielle
- Différencier redevance et forfait
- Concevoir et mettre en place des indicateurs de VA du design
- Appliquer et percevoir des droits d'auteur
- Argumenter sur la valeur substantielle et financière du design

PUBLIC CONCERNÉ

Designers salariés, indépendants ou entrepreneurs.

PRÉ-REQUIS

Être designer. Ne pas être designer auto-entrepreneur

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

Évaluation en amont de la formation ; présentiel pour la durée de la formation ; validation des acquis après la formation (voir modalités page 14). Nombreux exercices pratiques. *Possibilité de travailler sur les cas pratiques des apprenants.*

EVALUATION DU STAGIAIRE

Reportez-vous au paragraphe traitant ce sujet en page 14 de ce document

PROFIL DES FORMATEURS

Christophe Lemaire est designer indépendant ayant plus de 4 ans d'expérience en enseignement. Il est administrateur de l'Alliance France Design depuis 2013, en charge de la formation continue. Coralline Manier, avocat partenaire de l'AFD, spécialiste en propriété intellectuelle apporte son expérience et son expertise à cette formation

ATTESTATION DE FORMATION

A l'issue de l'action de formation, le stagiaire qui a suivi toute la formation reçoit une attestation de fin de formation.

Programmation de la formation pour 2020

17, 18	septembre*	2020
25 (après-midi), 26 (matin), 27 (après-midi) et 30 (après-midi)	novembre	2020
7 (matin), 8 (après-midi) , 17 (matin) et 18 (après-midi)	décembre	2020

LIEU DE LA FORMATION

*AFD c/o Maison des photographes, 11 rue de Belzunce 75010 Paris.

A distance par Zoom, sous la forme de réunion, permettant à chacun d'intervenir, de prendre la parole et de partager son écran.

ACCÈS

Les coordonnées de la réunion sont transmises quelques heures avant le début de la formation

PROGRAMME

Comprendre les principes de la propriété intellectuelle

- Que dit le droit français ? Européen ? Ailleurs ?
- Différencier les droits moraux et patrimoniaux (d'auteurs)
- Quelle est la nature fiscale des droits d'auteur ?

Savoir protéger ses créations en fonction de leur nature

- Connaître l'INPI et les sociétés européennes et mondiales d'enregistrement des créations relevant de la propriété intellectuelle
- Comprendre les principes des dépôts (dessin et modèles, brevets, marques...)
- Comprendre qui doit enregistrer une création / une innovation / une commande auprès des bureaux d'enregistrement

Les démarches auprès de l'INPI

- Le rôle de l'INPI
- Les répertoires
- La recherche d'antériorité
- Le dépôt de dessin et modèle
- L'enregistrement d'une marque
- L'enveloppe Soleau

Identifier la valeur ajoutée des créations du designer

- Comment l'œuvre du designer crée de la valeur pour son client ?
- Mettre en place des indicateurs pour identifier la valeur ajoutée de son design
- Éduquer le client au respect des droits d'auteur

SIMULATIONS

Intégrer la nature des droits d'auteur

- Quel est l'acte générateur de la propriété d'une œuvre ?
- Pourquoi faut-il céder des droits d'auteur pour toutes ses créations de design ?

EXERCICE PRATIQUE

Justifier des droits d'auteur et les percevoir

- Maîtriser l'argumentaire pour vendre des droits d'auteur à un prix raisonnable
- Savoir facturer les droits d'auteur
- Comprendre comment les droits d'auteur doivent être cotisés

MISE EN SITUATION (TRAVAIL EN BINÔME)

Les outils de calcul des droits d'auteur

- Savoir se servir des barèmes et des coefficients
- Le Calculator

SIMULATIONS

Les documents de cession de droits

- Faire un devis de droits d'auteur
- Faire un contrat de cession de droits en intégrant tous les paramètres qui définiront le périmètre d'exploitation de l'œuvre



Formation recommandée par l'Alliance France Design



Tél. : 06 13 23 53 89 - christophe@consiliom.design - déclaration d'activité enregistrée sous le numéro 11755995675 auprès du préfet de région d'Île-de-France

Révision 11/2020

Les marchés publics du design [A+B+C+D]

De la recherche de l'offre à la gestion du marché

Programme complet

10 demies journées / 38h
ou 5 jours / 38h

Tarif OPCO
Tarif de référence

1 312,50 € HT
2 200,00 € HT (possibilité en intra-entreprise)

Demandez la prise en charge de votre formation par votre OPérateur de COmpétences (OPCO)

OBJECTIFS

- Connaître les textes qui encadrent les marchés publics et savoir rechercher des réponses
- Comprendre comment et par qui les marchés publics sont gérés et administrés
- Savoir répondre à un marché public de design
- Proposer une offre de design qui fera la différence
- Savoir s'organiser pour gérer une commande publique

PUBLIC CONCERNÉ

Designers salariés, indépendants ou entrepreneurs.

EXCLUSION

Ne pas être designer auto-entrepreneur

PRÉ-REQUIS

Suivre les modules de la formation dans l'ordre pour les stagiaires souhaitant les dissocier

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

Evaluation en amont de la formation ; présentiel pour la durée de la formation ; validation des acquis après la formation (voir modalités page 14). Nombreux exercices pratiques. Travail sur les cas pratiques des apprenants, qui peuvent venir avec leurs publications de marchés publics.

EVALUATION DU STAGIAIRE

Reportez-vous au paragraphe traitant ce sujet en page 14 de ce document

PROFILS DES FORMATEURS

Christophe Lemaire est designer indépendant ayant plus de 4 ans d'expérience en enseignement. Il est administrateur de l'Alliance France Design depuis 2013, en charge de la formation continue. Il sera le fil conducteur de la formation grâce à son expérience de designer.

Sylvain LeTurcq, consultant spécialiste des marchés publics, est en charge de la partie interaction avec les PA.

Isabelle Fleury-Bernier, spécialiste en marchés publics est en charge du dossier technique des offres.

ATTESTATION DE FORMATION

A l'issue de l'action de formation, le stagiaire qui a suivi toute la formation reçoit une attestation de fin de formation.

LIEU DE LA FORMATION

AFD c/o Maison des photographes, 11 rue de Belzunce 75010 Paris.

ACCÈS

Métro Poissonnière, Gare du Nord ou Barbès Rochechouard

CALENDRIER DE LA FORMATION

Voir page suivante →

PROGRAMME

MODULE A / Jour 1 et 2 : Le contexte légal, la réglementation et le formalisme du marché et de l'offre

- Qu'est-ce qu'un pouvoir adjudicateur (PA) ? Quels sont les marchés concernés par le design ? Qui publie ces marchés ?
- Quels sont les critères légaux pour candidater à un marché public ? Quelles sont les règles de participation aux marchés publics ?
- Quelles sont les procédures de marchés publics ? (appel d'offre, accord-cadre, concours, MAPA...). Quels sont les montants seuils de marchés ?
- Quelles sont les règles et critères de sélection des offres ?
- Quelles sont les obligations des PA en matière d'information des candidats non retenus ? Existe-t-il des recours ?
- Comment s'assurer de respecter les règles d'exécution des marchés publics.
- Quels sont les documents administratifs qui doivent accompagner une offre ? Où les trouver ? Et comment les utiliser ?
- Les possibilités de groupement (conjoint, solidaire)

MODULE B / Jour 3 : Les marchés publics et le design La protection intellectuelle appliquée aux marchés publics

- Les principes généraux sur le droit d'auteur
- Les clauses fondamentales de propriété intellectuelle dans les marchés de prestations intellectuelles : les options A et B d'utilisation des résultats
- Le régime des droits de propriété intellectuelle dans le cadre de l'application de l'option B
- Présentation et analyse des autres dispositions principales du CCAG de prestations intellectuelles
- La gestion financière des marchés publics de prestations intellectuelles
- La réception des marchés publics de prestations intellectuelles et les délais de garantie
- La résiliation d'un marché de prestations intellectuelles
- La charte des marchés publics AFD / APCI / Cité du design de St-Etienne

MODULE C / Jour 4 : Les règles capacitaires du candidat, la gestion du temps, la constitution de l'équipe, la tarification

- Que veut dire « capacité financière à candidater » ?
- Quelles formes de garanties et d'assurances sont nécessaires pour candidater ?
- Comment organiser son entreprise pour mettre le PA en confiance ?
- Le temps nécessaire à rédiger une offre valable
- La gestion du temps dans l'exécution du marché
- Faire le choix du bon mode de candidature : seul, en sous-traitance, en cotraitance, en groupement
- Comprendre la notion d'« offre économiquement la plus avantageuse »
- La constitution d'une équipe et la gestion d'un groupement (conjoint, solidaire)
- Prévenir et rectifier les erreurs dans le dossier administratif
- Se conformer aux modes de vérification des candidatures

Reporté à 2021



Formation recommandée par l'Alliance France Design



Les marchés publics du design [A+B+C+D]

De la recherche de l'offre à la gestion du marché

Programme complet

10 demies journées / 38h
ou 5 jours / 38h

Tarif OPCO
Tarif de référence

1 312,50 € HT
2 200,00 € HT (possibilité en intra-entreprise)

Demandez la prise en charge de votre formation par votre OPérateur de COmpétences (OPCO)

Programmation de la formation pour 2020		
-	janvier	2020
-	février	2020
-	mars	2020
-	avril	2020
-	mai	2020
-	juin	2020
-	juillet	2020
-	août	2020
à confirmer	septembre	2020
-	octobre	2020
à confirmer	novembre	2020
-	décembre	2020

LIEU DE LA FORMATION

AFD c/o Maison des photographes, 11 rue de Belzunce 75010 Paris.

ACCÈS

Métro Poissonnière, Gare du Nord ou Barbès Rochechouard

- La question des maquettes gratuites
 - comprendre la position du pouvoir adjudicateur
 - expliquer au pouvoir adjudicateur les règles du métier de designer
 - dénoncer les marchés publics qui sélectionnent uniquement les soumissionnaires sur fourniture de maquettes
- De quoi est constituée la valeur ajoutée du designer ?
- Comment l'œuvre du designer crée de la valeur pour le pouvoir adjudicateur ?
- Mettre en place des indicateurs pour identifier la valeur ajoutée de son design dans le cadre d'un marché public
- Eduquer le client au respect des droits d'auteur

MODULE D / Jour 5 : La conception et la rédaction du mémoire technique, le devis, les documents juridiquement adaptés

- Le mémoire technique est l'élément central de l'appréciation de l'offre du designer sur un marché public. Il doit être conçu sur mesures, c'est pourquoi, cet exercice complexe est proposé en toute fin de dans la formation « Les marchés publics du design », lorsque le designer stagiaire a assimilé toutes les notions pré-requises.
- Composer le devis parfait et compréhensible.
- Encadrer la commande avec les documents juridiquement adaptés et garantissant sécurité pour le designer et le pouvoir adjudicateur.

OPTION : Suivre la formation par module		
Module A (2 jours)		Prix : 525 / 880€ HT
-	juin	2020
à confirmer	septembre	2020
à confirmer	novembre/décembre	2020
Module B (1 jour)		Prix : 262,50 / 440€ HT
-	juin	2020
à confirmer	septembre	2020
à confirmer	décembre	2020
Module C (1 jour)		Prix : 262,50 / 440€ HT
-	juin	2020
à confirmer	septembre	2020
à confirmer	décembre	2020
Module D (1 jour)		Prix : 262,50 / 440€ HT
-	juin	2020
à confirmer	septembre	2020
à confirmer	décembre	2020

Reporté à 2021



Formation recommandée par l'Alliance France Design



Tél. : 06 13 23 53 89 - christophe@consilium.design - déclaration d'activité enregistrée sous le numéro 11755995675 auprès du préfet de région d'Île-de-France

Révision 11/2020

Les formations sur mesure, en intra, conseil, coaching

La solution personnalisée au rythme du stagiaire.
L'accompagnement individualisé de votre projet professionnel.

Comment pratique Consiliom ?

- 1- Recueil de vos besoins lors d'un entretien
- 2- Analyse de votre demande et proposition de formation.
Validation par vos services
- 3- Sélection des intervenants
- 4- Validation de la proposition commerciale
- 5- Elaboration du contenu pédagogique et planification de la formation
- 6- Accompagnement de votre structure pour garantir la réussite de la formation

En intra, nos tarifs ne comprennent pas les frais de préparation avec le formateur, la conception spécifique des supports de formation, les frais de déplacement et d'hébergement du formateur

Informations pratiques

Tout ce qu'il vous est nécessaire de savoir pour préparer et participer à votre formation.

Pour s'inscrire

- par mail : christophe@consiliom.design
- par téléphone : **06 13 23 53 89**
- par courrier : **Consiliom**
72 boulevard de Sébastopol 75003 Paris



pour les formations sans financement par un OPCO ou Pôle Emploi :
QR code ci-contre ou
<https://urlz.fr/bZDZ>

Délai d'accès en formation

Minimum de 3 jours ouvrés, sous réserve de non demande de prise en charge par un organisme financeur (OPCO, Pôle Emploi, employeur)

Procédure d'inscription

- J'adresse le formulaire d'inscription en page 15
- Je reçois par mail ou SMS un accusé de réception qui confirme ma demande d'inscription
- Je reçois de la part de Consiliom le devis détaillé de la formation et la fiche descriptive de la formation
- Si j'ai droit au financement de ma formation par un OPCO (OPérateur de COmpétences) ou par Pôle Emploi, je constitue mon dossier de demande de financement au moins six semaines à l'avance (voir pièces du dossier plus loin).
- Si je n'ai pas de prise en charge du financement de ma formation, je règle l'acompte de 30%.
- Je reçois ma convocation valant confirmation de formation au plus tôt 15 jours avant la formation.

Procédure d'inscription

- Si vous êtes artiste-auteur, votre OPCO est l'AFDAS. La constitution du dossier de financement est expliquée à cette page : <https://www.afdas.com/particuliers/services/financement/artistes-auteurs>
- Si vous êtes profession libérale (ex RSI), connectez-vous au FIFPL à cette page : <https://www.fifpl.fr/>. Pas de subrogation avec le FIFPL. Vous devez avancer les frais de la formation.
- Si vous êtes salarié, adressez-vous à votre service des ressources humaines pour connaître la procédure.

Transports

- MÉTRO : Ligne 2 station Barbès Rochechouard
Ligne 4 station Gare du Nord (sortie Boulevard de Denain) ou Barbès Rochechouard,
Ligne 7 station Poissonnière,
- TRAIN ET RER : Paris Gare du Nord
- VOITURE : un parking est situé au 5 rue d'Abbeville 75010 Paris.
- VELIB : Stations 9002, 9114 et 10029

Lieu des formations

- Les formations en centre se déroulent toutes, sauf mention contraires, dans les salles de réunion, 11 rue de Belzunce, c/o Maison des photographes 75010 Paris
- Les formations à distance sont dispensées sur la plateforme ZOOM.

Le premier jour de la formation (sur place)

- L'accueil est ouvert 30 minutes avant le début de la formation. Vous êtes guidé vers votre salle de formation.
- Un petit déjeuner d'accueil est à votre disposition.
- Boissons chaudes et fraîches, fruits et biscuits à discrétion pendant toute la formation
- Les horaires des formations diurnes sont de 9h30 à 18h, soit 7h heures et 30 minutes de formation garantie.
- Les horaires des formations en soirée sont de 19h à 22h, soit 3 heures de formation garantie.
- Les horaires sont adaptables en fonction des contraintes exprimées par les stagiaires, notamment pour des impératifs de transports

Conditions d'accueil

- 8 stagiaires pour les formations expertes
- 10 stagiaires pour les formations ouvertes à tous, diurnes
- 18 stagiaires pour les formations en soirée

Suivi de formation

- Signature de la feuille d'émergence obligatoire
- Attestation de formation envoyée par mail à l'issue du stage

Evaluation des stagiaires et de la formation

- En cours de formation : chaque fin de module fait l'objet d'une interrogation collégiale qui permet de valider les acquis des stagiaires et de revenir sur les points d'incompréhension
- Exercices : des exercices ponctuent la formation et permettent aux stagiaires de s'approprier les contenus.
- A chaud : Formulaire d'évaluation de la formation et bilan qualité pour mesurer l'atteinte des objectifs, à restituer au formateur le dernier jour avant votre départ.
- A froid : Une à quelques semaines après la formation, le stagiaire reçoit un questionnaire d'évaluation de transfert de compétences, à retourner dans les plus brefs délais.
- Après six mois environ, un questionnaire concernant la mise en place des contenus de la formation est adressé au stagiaire, à retourner dans les plus brefs délais.

Satisfaction des stagiaires

Il sera demandé aux stagiaires de formuler une recommandation sur le site LinkedIn. Cette recommandation pourra être exploitée en citant le nom du stagiaire dans des documents de communication de Consiliom.

Bulletin d'inscription

→ À retourner à Consiliom :

Par mail à christophe@consiliom.design, ou

Par SMS au **06 13 23 53 89**

Raison sociale
Numéro de SIRET
Adresse
Code Postal Ville.....
Nom et prénom du responsable chargé de l'inscription.....
Fonction.....
Tél. Mail.....

Le stagiaire

Nom Prénom
Fonction.....
Tél. Mail.....

Formations / stages choisis

❶ Date / / 2020 - Intitulé :

Prix HT en € : TVA (+20%) TTC

❷ Date / / 2020 - Intitulé :

Prix HT en € : TVA (+20%) TTC

❸ Date / / 2020 - Intitulé :

Prix HT en € : TVA (+20%) TTC

Le financement

Vos formations sont financées par un OPérateur de COmpétences (OPCO) Oui Non

Vos formations sont financées par un Pôle Emploi Oui Non

(si non, passer au financement par l'entreprise)

Nom de l'OPCO ou du centre Pôle Emploi.....

Adresse

Code Postal Ville.....

Tél. Mail.....

Nom et prénom du contact dans l'organisme

N° d'adhérent N° de prise en charge

Règlement de la formation par l'entreprise

→ Joindre un justificatif d'activité (KBis, SIRENE), un RIB et un chèque de 30% du montant TTC avec ce bulletin, soit :

→ Faire parvenir le solde au moins 5 jours avant le début de la formation

Règlement de la formation par l'OPCO ou Pôle Emploi

→ Joindre à votre bulletin d'inscription un chèque de garantie du montant TTC de votre formation. Ce chèque vous sera restitué dès accord de prise en charge par l'organisme de financement. Dans le cas contraire, au premier jour de la formation, il sera conservé et encaissé par Consiliom.

Nom, prénom et fonction du signataire

Date et cachet de l'entreprise

Signature

Une convention de formation professionnelle, en deux exemplaires, est envoyée au stagiaire avec la confirmation. Le stagiaire doit en retourner un exemplaire accompagné de la feuille de renseignements pédagogiques, du RIB, de l'acompte ou du chèque de caution.

Consiliom se réserve le droit de refuser un stagiaire qui n'aurait pas réglé la totalité de sa formation avant le premier jour.

Consiliom se réserve le droit d'annuler ou de reporter une formation sans dédommagement ni pénalité due au stagiaire ou à son entreprise.

Dans le cas d'une annulation ou d'un report par le stagiaire, les conditions sont les suivantes :

Toute annulation ou report doit être signalé par téléphone et confirmé par mail à christophe@consiliom.design

Une annulation ou un report intervenant au plus tard 8 jours avant le début de la formation n'entraînera aucun frais.

Une annulation ou un report intervenant moins de 8 jours avant de début de la formation donnera lieu à une facturation de 80% du montant de la formation à titre d'indemnité forfaitaire.

Toute formation commencée est due en totalité

Consiliom est un partenaire de l'Alliance France Design – le premier syndicat de designers en France – pour la formation professionnelle continue et le conseil aux designers, aux professions créatives et à leurs clients publics ou privés.



Adhérez à l'AFD

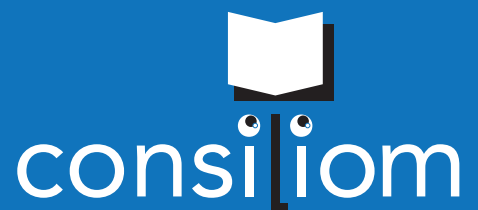


Alliance France Design
11 rue de Belzunce
75010 Paris

www.afd.eu.com

 AFDsyndicat

 @AFD_designers



consiliom

Siège social Consiliom c/o cabinet Picquart, 72 boulevard de Sébastopol 75003 Paris

Tél. : 06 13 23 53 89 - Mail : christophe@consiliom.design

SAS au capital de 2000€ - Siret : 879 812 428 00016 - NAF : 8559 A - RCS Paris 879 812 428
Directe : Déclaration d'activité enregistrée sous le numéro 11755995675 auprès du préfet de région d'Ile-de-France



Alliance
France
Design

Formations recommandées par l'Alliance France Design